

Près de 10 000 tonnes de déchets français enfouis illégalement en Espagne : des entreprises du Sud-Ouest épinglées

Par Yann Saint-Sernin

Des quantités de déchets sont enfouies près de Saragosse. Certains, en provenance de France, ont été acheminés illégalement. Les enquêteurs français et espagnols ont démantelé un trafic présumé qui partait de la région bordelaise. Les entreprises du Sud-Ouest concernées ont été renvoyées en procès

Depuis des années, les quantités de cartons français traversant officiellement la frontière pour être valorisés en Espagne semblent supérieures à la matière réellement traitée de l'autre côté des Pyrénées. L'affaire dans laquelle six entrepreneurs et trois sociétés de traitement de déchets de la région bordelaise ont été déférés il y a quelques jours devant le Pôle régional environnemental (PRE) du parquet de Bordeaux devrait finir de lever le mystère.

Les enquêteurs de l'antenne bordelaise de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) soupçonnent ces sociétés, avec la complicité d'autres entreprises espagnoles, d'avoir organisé un vaste trafic dans lequel près de 10 000 tonnes de déchets auraient irrégulièrement traversé la frontière avant d'être enfouis dans la région de Saragosse.

« Operacion Blanzar »

Pour rappel, le traitement de déchets en Europe est soumis à un double régime. D'un côté, les déchets dits « valorisables » tels le papier, le carton. Et les déchets non valorisables comme le plastique. Ces derniers impliquent, pour les opérateurs, l'acquittement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). De quoi tenter les trafiquants de faire circuler des matières polluantes sous l'étiquette « valorisable », d'autant que ce régime n'est soumis qu'à une simple déclaration.

C'est précisément ce type de subterfuge que soupçonne la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) lors de sa visite d'inspection de la société Greenrecup en 2021, une société de recyclage de déchets qui a une agence à Blanquefort, en périphérie bordelaise. Les enquêteurs de l'Oclaesp vont confirmer les doutes de l'administration. D'autant que de l'autre côté de la frontière, la Guardia Civil a les mêmes soupçons. Les policiers espagnols vont travailler conjointement avec les enquêteurs français, baptisant l'opération « Blanzar » (Blanquefort-Zaragossa).

Les déchets de la société bordelaise étaient chargés dans des camions d'une société espagnole Iruservi, basée à Pampelune, et traversaient la frontière sous la dénomination « valorisable ». Après la douane, la dénomination changeait. Les déchets étaient artificiellement « nationalisés », et le code du carton remplacé par celui du plastique, bien plus conforme à la vraie nature des chargements... avant d'être envoyé près de Saragosse pour être enfouis, parfois sans même que les convois ne transitent par Pampelune.

300 000 euros saisis

Les enquêteurs français soupçonnent que près de 268 transports de déchets provenant de Greenrecup sont à l'origine d'un enfouissement irrégulier à Saragosse. Dispensant la société de s'acquitter de 291 000 euros de taxe. Une seconde entreprise basée à Bassens, toujours près de Bordeaux, est également poursuivie pour avoir envoyé une cinquantaine de camions. Outre la taxe éludée (près de 300 000 euros ont été saisis), les sociétés sont soupçonnées, en ayant recours à ce dispositif, de s'être épargné les complexes et coûteuses procédures liées à l'exportation de déchets non recyclables.

« Mon client a assuré ne pas être au courant des dérives de ce circuit. Pour lui, il s'agissait au contraire de mettre en place un système de valorisation très poussé »

Les sociétés avaient été mises en relation par une troisième entreprise, 3VR, basée à Canéjan, dans la même région bordelaise, dans laquelle Iruservi avait justement des parts. « Mon client a assuré ne pas être au courant des dérives de ce circuit. Pour lui, il s'agissait au contraire de mettre en place un système de valorisation très poussé », glisse Me Marie Tournon, l'avocate du gérant de cette troisième société. Les deux gestionnaires de Greenrecup auraient également contesté avoir eu connaissance d'un tel trafic. Leurs avocats n'ont pas donné suite aux demandes de « Sud Ouest ».

Tous devront s'expliquer devant le tribunal correctionnel de Bordeaux en juin prochain. La société Iruservi, de son côté, fait l'objet d'une procédure en Espagne.

Une manne de 4 à 15 milliards en Europe

Il y a un an, deux sociétés basques avaient déjà été condamnées à de fortes amendes pour avoir exporté près de 20 000 tonnes de déchets vers l'Espagne. D'autres dossiers pourraient suivre. Car en Espagne, et particulièrement à Saragosse, l'enfouissement illicite de déchets dangereux en provenance de pays européens prend des proportions vertigineuses, dénoncent les associations environnementales.

Ce trafic est désormais dans le viseur de la justice. Récemment, une autre opération de la Guardia Civil, baptisée « operacion poubelle », a conduit à l'arrestation de 19 personnes, toujours en lien avec des transports irréguliers entre la France, Saragosse et Lleida. Selon le ministère de l'Intérieur espagnol, l'organisation aurait perçu, depuis 2020, près de 16 millions d'euros de la part d'entreprises, notamment françaises.

L'activité de négoce de déchets est particulièrement lucrative (l'un des gérants de Greenrecup affichait 600 000 euros de revenus annuels). Lorsqu'elle est mâtinée de pratiques illégales, elle rivalise même avec les stupéfiants. Au sein de l'Union européenne, ce trafic représenterait une manne de 4 à 15 milliards d'euros par an.

[Cet article est paru dans Sud Ouest \(site web\)](#)